

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 JUIN 2018

L'an deux mil dix-huit le six du mois de JUIN à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 31 Mai 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etait absent : M. Paul DAVIN

Etaient absents et représentés : M. Benoît GOSSELIN ayant donné pouvoir à M. Laurent DAUMARK, M. Christian PARIILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL, TOURISTIQUE, FESTIF

Le Maire PROPOSE DE VOTER les subventions au titre de l'année 2018 aux associations à caractère culturel, touristique et festif selon le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS A CARACTERE CULTUREL, TOURISTIQUE, FESTIF	SUBVENTIONS
ECHO DU CHAMP D'OR - L'HARMONIE	15.000 €
COMITE DES FETES	22.000 €
	37.000 €

A la majorité, le CONSEIL MUNICIPAL vote les subventions désignées ci-dessus.

Membres en exercice :	19
Membres présents :	16
représentés	2
Pour :	15
Abstention :	3
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 6 Juin 2018

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200034502-20180606-20180606-0036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2018
Publication : 11/06/2018